



OBSERVATOIRE DES MUTATIONS POLITIQUES DANS LE MONDE ARABE

BILAN DE LA SITUATION EN LIBYE

PAR ARWA KADDUR

*Assistant Responsable pour les Affaires Politiques
au sein de la Mission des Nations Unies en Libye (UNSMIL)*

janvier 2015

BILAN DE LA SITUATION EN LIBYE

Par Arwa KADDUR / Assistante Responsable pour les Affaires Politiques au sein de la Mission des Nations Unies en Libye (UNSMIL)

INTRODUCTION

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, la Libye peine à trouver le chemin de la démocratie et de l'Etat de droit. Le pays a hérité du lourd héritage politique de l'ancien régime, marqué par la désintégration de la structure de l'Etat et par un secteur de la sécurité hybride. Cela n'est pas sans conséquence sur le processus d'instauration de solides institutions nationales et sur la stabilisation du pays. Kadhafi, en faisant le vide autour de lui, a légué un Etat déstructuré, sans aucune expérience ni culture politique, rendant ainsi l'alternance politique quasi-impossible.

La sécurité s'est considérablement détériorée ces trois dernières années, marquée par des vagues d'assassinats ciblés, des enlèvements et des affrontements fréquents entre milices rivales. Le pays est désormais plongé dans un chaos sécuritaire doublé d'un chaos institutionnel et est en passe de franchir le point de non-retour. L'été 2014 a marqué le début de violents affrontements à Tripoli, entre d'une part la coalition de milices l'Aube de la Libye (Fajr Libya) et d'autre part les miliciens de la ville de Zentan et leurs alliés, forçant la mission des Nations Unies et les ambassades à évacuer leur personnel expatrié.

Les gouvernements de transition successifs ont échoué à réformer le secteur de la sécurité et à asseoir leur autorité sur les « brigades révolutionnaires ». Les groupes armés, officialisés pour combler le vide sécuritaire qui a suivi la chute du régime, en ont profité pour prendre leurs quartiers dans les institutions publiques du pays, faisant dominer le statu quo. De nombreuses brigades, formées pendant ou après la révolution, ont reçu une autorisation d'exercer par les différentes entités politiques (Conseil national de transition, Congrès général national, bureau du Premier ministre) et sécuritaires de l'Etat (ministère de l'Intérieur, ministère de la Défense et le Chef d'Etat-Major des armées). En revanche, la loyauté des brigades sous-traitées vis-à-vis de l'Etat, laissait à désirer, répondant plutôt à leur propre chaîne de commandement et servant les intérêts de leur ville ou de leur région.

Les milices, actrices de l'anarchie, et qui règnent en Libye, ont profité de la faiblesse des autorités centrales du pays, pour s'organiser et centraliser un arsenal militaire digne d'une armée. C'est le cas notamment des villes de Zentan et de Misrata, dont les conseils militaires locaux ont continué à fonctionner et à posséder des armes lourdes. La ville côtière de Misrata, quant à elle, possède d'importantes installations de stockage et de maintenance qui font d'elle une ville surarmée.

Le chaos sécuritaire s'est récemment doublé d'une crise institutionnelle majeure. Depuis le mois de septembre, la Libye possède deux gouvernements et deux groupes armés qui se déchirent le pouvoir. La Chambre des représentants, élue en juin dernier et son gouvernement, qui bénéficient de la reconnaissance de la communauté internationale, ont été contraints de se retirer dans la ville côtière de Tobrouk, à l'Est du pays, à quelques kilomètres de la frontière égyptienne. Tandis qu'à l'Ouest du pays, dans la capitale Tripoli, siège de l'ancien Parlement, le Congrès général national (CGN), qui a repris ses fonctions et a formé un gouvernement parallèle. La Libye se retrouve dès lors avec deux Parlements et deux gouvernements.

Le gouvernement installé à Tripoli, baptisé « gouvernement de salut national », est soutenu par une coalition de milices, que l'on nomme « Fajr Libya » (Aube de la Libye), qui a saisi la capitale Tripoli lors de violents affrontements en juillet dernier. Le gouvernement de Tobrouk, quant à lui, a adopté « Opération Dignité » (Amaliyat Al Karama) du Général à la retraite Khalifa Haftar¹.

Le 6 novembre 2014, la Cour suprême de Libye annule le 7ème amendement de la Déclaration constitutionnelle provisoire, qui avait conduit à l'élection de La Chambre des représentants. Le Parlement fraîchement élu a refusé de se soumettre au verdict de la Cour suprême dont le siège est à Tripoli, affirmant que cette décision avait été prise sous la menace des armes des miliciens de Fajr. Les deux camps, gouvernements et Parlements concurrents, continuent de se disputer la légitimité politique malgré les appels au dialogue.

Dans cette confusion, quelques institutions parviennent à rester indépendantes de toute rivalité, telle que l'Assemblée constituante dont le siège est à Al Bayda, la Compagnie Pétrolière Nationale, et dans une certaine mesure, la Banque centrale libyenne et la Cour suprême.

CONTEXTE POLITIQUE

Du Congrès National Général à la Chambre des Représentants

En juillet 2012, les premières élections législatives libres du Congrès général national (CGN) ont marqué un événement historique pour le peuple libyen. Les élections, tenues sur fond d'euphorie consensuelle, ont propulsé en tête de listes des partis politiques la coalition « libérale » - ne se réclamant pas de l'islam politique - de Mahmoud Jibril, l'Alliance des Forces Nationales qui a recueilli 39 sièges, suivie des Frères musulmans du parti Justice et Construction de Mohamed Sawan, avec 17 sièges. 120 membres du CGN ont été élus en tant que membres indépendants et 32 sièges sur 200 sont réservés aux femmes.

Des blocs politiques ont vu le jour au sein du CGN caractérisés par des alliances changeantes suivant les sujets, du fait de la faible politisation du Congrès, dont les membres manquent pour un grand

¹ Khalifa Haftar est un lieutenant-général dissident à la retraite, qui a été fait prisonnier lors de la guerre du Tchad en 1987. Exilé pendant plus de trente ans aux Etats-Unis, il retourne en Libye 2011 pour prendre part à l'insurrection contre le régime de Kadhafi.

nombre d'expérience politique. Ses blocs politiques se sont appuyés sur les puissantes milices pour peser sur les décisions du CGN. La plus importante, le bloc islamiste d'Al Wafaa li Dimaa Al Shuhada - fidélité au sang des martyrs - était soutenu par les milices de Misrata. Quant aux « libéraux », ils pouvaient compter sur le soutien des milices de la ville de Zentan.

Le CGN s'est distingué par sa gestion chaotique, l'absentéisme des députés aux séances parlementaires, mais également par son manque de transparence et plus particulièrement par le violent bras de fer opposant le bloc islamiste majoritaire au sein de l'Assemblée aux « libéraux » de l'Alliance des Forces Nationales.

En décembre 2013, le CGN vote la prorogation de son mandat au-delà de son échéance initiale, prévue pour le 7 février 2014. Mais l'incapacité du Congrès et de ses gouvernements intérimaires successifs à mettre fin à l'anarchie et à établir un Etat de droit, lui a fait progressivement perdre toute légitimité à être représentatif du peuple libyen. Un mouvement national contestataire voit le jour, rejoint par un nombre de députés, qui avaient soumis leur démission en guise d'opposition à la prorogation du mandat. En février, les puissantes brigades d'Al-Qaaqaa et Al-Sawa'eq, originaires de la ville de Zentan, lancent un ultimatum au Parlement pour quitter le pouvoir et menacent d'attaquer le bâtiment et d'arrêter tout député réfractaire. L'ex-chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (UNSMIL), Tarek Mitri², a joué le rôle de médiateur, convainquant les chefs de chacune des milices à favoriser le dialogue politique. La négociation a permis un arrêt temporaire des hostilités.

Sous la pression de la rue et faisant constat de son impopularité, le Parlement libyen mandate un Comité consultatif composé de quinze membres, baptisé « Comité de février », voué à établir une feuille de route pour la tenue d'élections législatives. Le CGN a finalement adopté une version modifiée³ de la proposition de la Commission et a amendé la Constitution à cet effet. Le 7ème amendement de la Constitution prévoit donc que la nouvelle législature sera chargée de légiférer sur le futur mode de désignation d'un président dans les 45 jours suivant sa première séance et à promulguer la nouvelle Constitution une fois que le projet aura été approuvé, par référendum, à la majorité des deux tiers.

Les élections de la Chambre des représentants ont suivi celles de l'Assemblée constituante qui ont eu lieu en février 2014. L'Assemblée dispose de dix-huit mois pour rédiger la nouvelle Constitution.

Elections de la Chambre des représentants (Majlis Al Nawaab)

La Chambre des représentants, élue le 25 juin, succède au CGN et est mandatée pour achever la période de transition jusqu'aux élections présidentielles. Tous les candidats se sont présentés sans

² Tarek Mitri, est le Représentant Spécial et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye d'octobre 2012 à août 2014.

³ La proposition du Comité prévoyait la tenue des élections législatives et présidentielles. Le Parlement a changé la proposition pour n'y inclure que les élections législatives auxquelles seuls des candidats indépendants seraient autorisés à se présenter.

étiquette, contrairement aux élections de juillet 2012 où 80 candidats étaient issus des listes de partis politiques.

Dans un climat de tension et de perte de confiance, seuls 1, 5 millions d'électeurs sur 3,5 millions se sont inscrits sur les listes électorales. A titre de comparaison, 2,7 millions d'électeurs s'étaient inscrits en 2012 pour l'élection du CGN. De surcroît, le taux de participation des inscrits est tombé de 64 % en 2012 à 18% en 2014, ce qui représente 400,000 votants. 188 membres indépendants ont été élus mais 12 sièges sont restés vacants pour cause de boycott⁴ et de l'impossibilité d'organiser le scrutin dans certaines circonscriptions⁵ pour des raisons de sécurité.

La proclamation des résultats définitifs des élections législatives marque un tournant dans le nouveau paysage politique. Majoritaires au sein du CGN, les candidats islamistes essuient une défaite en n'obtenant qu'une trentaine de sièges.

Passation de pouvoir tourmentée

La question du lieu de passation de pouvoir entre l'Assemblée sortante et le nouveau Parlement élu est sans doute le point de discorde qui a déclenché la crise institutionnelle dans lequel le pays est plongé. La Chambre des représentants s'est vue contrainte de siéger à Tobrouk, à 1,600 km à l'Est de Tripoli, pour échapper à la pression des milices. De violents affrontements ont éclaté dans la capitale libyenne à partir du 13 juillet pour la prise de l'aéroport international⁶ de Tripoli entre les milices de la Coalition Fajr Libya (L'Aube de la Libye) et les miliciens de la Ville de Zentan.

La Chambre des Représentants, par la voix de son doyen, Abubakar Buaira, a désigné Tobrouk comme lieu d'inauguration et siège de la nouvelle Assemblée pour échapper à la menace des groupes armés. Mais cette décision a été contestée par le président sortant du CGN, Nouri Abu Sahmain, pour qui le choix de Tobrouk est contraire à la Constitution. Alors qu'une cérémonie d'inauguration avait lieu à l'Est du pays, le CGN organisait une cérémonie de passation de pouvoir à Tripoli, à laquelle ont participé quelques membres du CGN ainsi qu'une vingtaine de membres frondeurs de la Chambre des représentants.

La proposition du Comité de février prévoyait que la Chambre des représentants siège à Benghazi et que la cérémonie de passation de pouvoir ait lieu à Tripoli. Néanmoins, selon Azza Maghur, rapporteur et membre du Comité de février, le CGN, qui a émis le 7ème amendement et adopté la loi électorale (10/2014), est resté flou sur les conditions et le mode de passation de pouvoir⁷. De surcroît, au vu des conditions de sécurité en extrême détérioration à Tripoli et Benghazi, la ville de Tobrouk semblait rassembler les conditions nécessaires pour accueillir la plus haute autorité législative du pays.

⁴ La minorité berbère a boycotté les élections constitutionnelles et celles de la Chambre des représentants pour réclamer plus de droits.

⁵ Les bureaux de vote à Derna, Kufra et dans certaines localités de Benghazi sont restés clos pour des raisons de sécurité.

⁶ Voir: <http://video.lefigaro.fr/figaro/video/libye-la-violence-des-combats-autour-de-l-aeroport-de-tripoli/3699267914001/>

⁷ Azza Maghur, A legal look into the Libyan Supreme Court Ruling, <http://www.atlanticcouncil.org/blogs/menasource/a-legal-look-into-the-libyan-supreme-court-ruling>, 8 décembre 2014

En revanche, le choix de Tobrouk ne fait pas l'unanimité. Seuls 158 membres sur les 188 élus se sont présentés le 4 août à la séance inaugurale. Trente membres élus de la Chambre des représentants, dont dix représentants de la ville de Misrata, sept de Tripoli, cinq de Gharyan, trois d'Al Khums, trois de Benghazi et deux de Sabha⁸, ont refusé de se rendre à Tobrouk et boycottent jusqu'à présent les travaux de la Chambre des représentants. Lors de la première séance, Aguila Saleh Gweder, représentant indépendant de la ville de Qubba', est élu président du Parlement, avec 77 voix sur les 158 députés présents.

Intensification du chaos institutionnel

A la suite de la prise de Tripoli par la coalition Fajr Libya, la Chambre des représentants et le gouvernement intérimaire d'Abdallah Al Thni⁹ sont contraints de quitter Tripoli et s'installent à l'extrême - Est du pays, une région contrôlée par les forces d'Opération Dignité du Général à la retraite Khalifa Haftar.

A Tripoli, considérant que la passation de pouvoir n'avait pas eu lieu et que l'emplacement du siège de la nouvelle assemblée était anticonstitutionnel, Nouri Abu Sahmain a demandé aux ex - députés de reprendre leurs fonctions au sein du CGN. Evidemment, un grand nombre de députés ayant démissionné, parmi lesquels « le bloc des 94 », réputé contestataire, refuse la résurgence du CGN. Entre 20 et 60 députés islamistes¹⁰ auraient répondu favorablement à l'invitation d'Abu Sahmain de faire renaitre le CGN. Lors d'une session tenue à huis-clos, les députés ont donné mandat à Omar Al Hassi¹¹ pour former un gouvernement de salut national.

A la fin du mois de septembre, le nouveau gouvernement, en déficit de légitimité, car non reconnu par la communauté internationale, prend possession des ministères à Tripoli sous les auspices de la coalition Fajr Libya, s'appropriant même le site internet officiel du Premier ministre¹². Depuis sa prise de fonction, le gouvernement de salut national tente de gagner en légitimité en administrant la capitale de manière exemplaire. Depuis l'arrêt des combats qui ont eu lieu durant tout l'été, la ville semble avoir repris son cours normal. Omar Al Hassi, Premier ministre du gouvernement non-reconnu, se vantait d'avoir restauré la sécurité dans la capitale et d'avoir mis fin aux coupures d'électricité et à la pénurie de carburant.

Parallèlement, à Tobrouk, la Chambre des représentants renouvelle sa confiance à Abdallah Al Thni, en reconduisant son mandat de Premier ministre et lui demande de former un cabinet de crise.

8 Voir : [https://twitter.com/HMAMichaelAron/status/496295613433393153`](https://twitter.com/HMAMichaelAron/status/496295613433393153)

9 Ministre de la défense sous le gouvernement intérimaire de Ali Zeidan, il est nommé Premier ministre par intérim le 11 mars 2014 par le CGN.

10 Le CGN indique qu'une centaine de députés auraient repris leur fonction. Diverses sources indiquent un chiffre entre 21 et 60 députés présents aux séances tenues à huis-clos.

11 Omar Al Hassi originaire de Benghazi, est juriste de formation, et se réclame du mouvement salafiste. Il était Candidat à la succession du Premier ministre Abdallah Al Thni en avril 2014.

12 Voir : <http://www.pm.gov.ly>

Contrairement au CGN et au gouvernement de salut national, le camp de Tobrouk dispose de la reconnaissance de la communauté internationale, lui conférant une légitimité incontestable.

Dès lors, la Libye est officiellement divisée et plongée dans un chaos institutionnel et sécuritaire avec deux Parlements, deux gouvernements et deux forces armées rivales.

Décision de la Cour suprême de Libye

Peu de temps après la première séance de la Chambre des représentants, deux recours sont portés devant la Cour suprême de Libye, afin de statuer sur la constitutionnalité de la nouvelle autorité législative. Les plaintes ont été déposées par le député frondeur Abderraouf Al Manai¹³ et Khalid Al Mishri, membre du CGN. D'après Al Manai, le choix du siège de la Chambre des représentants s'est porté sur la ville de Tobrouk afin qu' « Opération Dignité » du Général Haftar puisse contrôler l'autorité législative du pays. Les requérants ont demandé à la Cour suprême de statuer sur le paragraphe 11 du 7ème amendement de la Déclaration constitutionnelle. Dans son arrêt, lu par son président Kamal Al-Dahan, la Cour a prononcé l'annulation du 7ème amendement qui a conduit aux élections du 25 juin. Le scrutin et les décisions prises par la Chambre des représentants sont de facto annulés. Une telle décision est définitive, aucun recours n'est possible.

Le verdict a conforté le CGN, qui a déclaré par la voix de son porte-parole, Omar Hmedan, que l'ancien Parlement était désormais la seule instance légitime du pays. La Chambre des représentants a rejeté la décision de la Cour suprême, soutenant que le verdict avait été proclamé sous la menace des armes des miliciens et qu'il tire sa légitimité du peuple. La Cour suprême siège à Tripoli, ville sous le contrôle du camp Fajr Libya. Si la Chambre des représentants a réfuté le verdict, un nombre de députés ont affirmé qu'ils respectaient la décision de la Cour suprême. En revanche, acceptation ne semble pas valoir démission car ils continuent de siéger au sein de l'Assemblée à Tobrouk.

La décision de la Cour suprême n'a effectivement rien changé au paysage politique et militaire en Libye. Deux gouvernements et deux coalitions armées continuent à se déchirer le pouvoir. De surcroît cette décision ne confère pas automatiquement les compétences au CGN.

L'ESCALADE MILITAIRE : « OPERATION DIGNITE » VS « AUBE DE LA LIBYE »

La Libye est actuellement en proie à de violents affrontements entre deux factions armées. D'une part « Opération Dignité », officiellement lancée en mai, pour purger la Libye de ses « milices islamistes ». Cette opération est progressivement adoptée par la Chambre des représentants et le gouvernement d'Al Thni et intégrée comme opération officielle de l'armée nationale libyenne .

D'autre part L'autre faction armée, baptisée Fajr Libya (Aube de la Libye), a quant à elle été préparée et lancée pour parer à l'offensive du Général Khalifa Haftar.

13 Abderraouf Al Manai est un journaliste et écrivain. Député d'Abu Selim (Tripoli), il a été victime d'un enlèvement en juin 2013 par des milices affiliées à la ville de Zentan. Il a porté plainte contre l'ancien Premier ministre Ali Zeidan qu'il accuse d'être responsable de son enlèvement.

Le Camp « Dignité »

Le 14 février 2014, le Général à la retraite Khalifa Haftar apparaît en public pour annoncer la dissolution du CGN, qui a alors prorogé son mandat et la « suspension » du gouvernement intérimaire de Ali Zeidan¹⁴. Il accuse le CGN d'être le principal responsable du chaos en Libye et de soutenir les milices islamistes. L'autorité centrale a condamné l'action du Général Haftar, qu'elle qualifie de tentative de coup d'Etat militaire. Le 16 mai, le Général Khalifa Haftar lance l'opération militaire baptisée « Opération Dignité » dont l'objectif est de purger le pays de toutes les milices islamistes. L'offensive s'est focalisée en premier lieu sur Benghazi où plusieurs des positions islamistes ont été la cible de raids aériens. Au cours de la même période, les milices de la ville de Zentan, alliées à « Opération Dignité », ont pris d'assaut le CGN.

L'Opération Dignité comprend un large éventail de forces armées, parmi lesquels les forces spéciales d'Al Sa'iq¹⁵, le Conseil militaire de la Cyrénaïque, des unités de l'armée de l'air et des milices, y compris des milices fédéralistes. Khalifa Haftar disposerait d'environ 5000 hommes sous son commandement direct.

L'opération du Général à la retraite s'officialise progressivement. En octobre, le porte-parole du chef d'Etat-major de l'armée libyenne, le Colonel Ahmed Al Mesmari, déclare qu'« Opération Dignité » est « désormais, une opération parmi d'autres de l'armée Nationale »¹⁶.

Le 16 octobre, la Chambre des représentants, qui siège sous les auspices de « Dignité » adopte officiellement l'opération du Général Haftar. Dans un communiqué, le Parlement déclare qu'« Opération Dignité est une opération militaire légitime, qui dépend du Chef d'Etat-Major des armées et du gouvernement de transition (d'Abdallah Al Thni) ». Et d'ajouter que l'opération est une « guerre contre le terrorisme » menée par l'armée nationale libyenne, sous le commandement du Général Khalifa Haftar ».

Auparavant, la Chambre des représentants avait nommé fin août un nouveau chef d'Etat-Major, Abdelrezak Nadouri, fidèle allié et un des commandants de l'Opération Dignité. Cette nomination a été perçue par le camp Fajr comme une énième provocation.

14 Premier ministre de novembre 2012 à mars 2014. Le 10 octobre 2013, il est kidnappé de l'hôtel Corinthia où il réside à Tripoli, par des membres du groupe de milices, la « salle d'opérations révolutionnaires de Libye ». Il est libéré quelques heures plus tard. Ses opposants affirment qu'il avait été « arrêté » pour des délits de corruption mais il semblerait plutôt que son enlèvement ait été perpétré en représailles à l'arrestation d'Abu Anas Al Libi par les services secrets américains quelques jours auparavant.

15 Les forces spéciales d'Al Sa'iq étaient un bataillon sous le commandement direct de Kadhafi et chargé de la protection du régime. Un grand nombre de ses officiers de haut rang ont fait défection dès le début de la révolution de 2011. Al Sa'iq est considérée comme une force armée régulière sous le commandement du chef d'Etat-major des Armées. Populaire pour sa résistance face aux groupes islamistes à l'Est, plusieurs de ses soldats ont été victimes d'attaques terroristes et d'assassinats ciblés.

16 L'armée libyenne soutient l'offensive de Khalifa Haftar à Benghazi, France 24 <http://www.france24.com/fr/20141015-libye-benghazi-khalifa-haftar-operation-dignite-soutien-armee-libyenne-tripoli-milices/>, 15 octobre 2014.

D'après le journal Al Sharq Al Awsat¹⁷, la Chambre des représentants prévoit de nommer Khalifa Haftar commandant en chef des forces armées, ce qui le conforterait dans sa position de chef militaire et lui octroierait une légitimité incontestable.

Opération l'Aube de Libye

En réponse à l'offensive du Général Khalifa Haftar, une coalition hétéroclite de groupes armés, dirigée par les puissantes milices de la ville de Misrata, baptisée « Aube de la Libye » ou « Fajr Libya » en arabe, a vu le jour. Pour Salah Badi, ex-membre du CGN et un des chefs de la coalition, l'objectif de Fajr Libya est de faire front au « coup d'Etat militaire¹⁸ » du Général Khalifa Haftar et de « lutter contre la corruption rampante au sein des institutions ». Ce qui signifie, en d'autres termes, la purge complète des éléments de l'ancien régime, c'est-à-dire, toute personne ayant tenu un poste à responsabilité sous Kadhafi, comme prévu par la loi d'isolement politique¹⁹.

La Coalition Fajr regroupe les factions armées de la puissante ville de Misrata, les milices berbères de Zwara et du Djebel Nafusa, ainsi que des milices islamistes modérées et extrémistes, parmi lesquelles figurent des ex-membres du Groupe Islamique Combattant en Libye (Al Jama'a al-Islamiyyah al-Muqatilah)²⁰, allié à des politiciens islamistes. A l'Est, Fajr Libya dispose d'alliés extrémistes tels qu'Ansar Al Sharia (AAS)²¹, classé sur la liste des groupes terroristes par les Etats-Unis et sur la liste noire du Conseil de sécurité des Nations Unies.

A Tripoli, Fajr Libya a lancé les hostilités le 13 juillet pour chasser les brigades de Zentan de l'aéroport international de Tripoli, qu'elles contrôlent depuis la chute de l'ancien régime. Les combats se sont très vite étendus dans plusieurs quartiers de la capitale. Au bout de deux mois de violents affrontements à Tripoli et dans les villes alentours, la coalition Fajr prend possession de la capitale et expulse les milices de la ville de Zentan. Fajr Libya soutient le CGN et propulse par la suite Omar Al Hassi à la tête du gouvernement de salut national, mais le camp Fajr pâtit d'un déficit de reconnaissance internationale.

Dans le but de combler ce déficit de légitimité, le CGN tente de recueillir un soutien régional et international. Le président du Congrès Nouri Abu Sahmain s'est rendu à Khartoum le 28 octobre afin de s'assurer du soutien soudanais. Auparavant, il avait rencontré Idris Déby au Tchad, accompagné

17 Haftar set to be Libya's highest-ranking military official : minister, Khalid Mahmoud, Al Sharq Al Awsat, <http://www.aawsat.net/2014/12/article55339600>, 18 décembre 2014.

18 Q&A: 'Libya will become a haven for radicals' citation, par Nancy Porsia, Al Jazeera, <http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/12/qa-libya-will-become-haven-radicals-201412235130190233.html>

19 Loi controversée, adoptée par 164 voix pour et 4 voix contre, le 5 mai 2013. Elle interdit aux anciens membres du régime d'occuper des fonctions à hautes responsabilités. Les milices en faveur de la loi d'isolement politique avaient assiégé plusieurs institutions pour faire pression sur les députés.

20 Fondé en 1995 par Abu Laith Al Libi (1967-2008), le GICL était une organisation islamiste armée proche d'Al Qaida. Le groupe abandonne la lutte armée en juillet 2009.

21 Ansar Al Sharia ou Partisans de la charia, est un groupe islamiste Salafiste qui prône une application stricte de la charia en Libye. Le groupe a été fondé par Ayman Al-Zahawi pendant la révolution libyenne de 2011. AAS est accusée d'être impliquée dans l'attaque contre le Consulat américain à Benghazi, le 11 septembre 2012 qui a coûté la vie à l'ambassadeur américain Christopher Stevens et à trois autres membres de sa garde rapprochée.

des leaders politiques islamistes, Ali Sallabi²², membre de la confrérie des Frères musulmans et considéré comme un des cerveaux de Fajr Libya et Nizar Kawan²³.

Intensification de l'offensive militaire à l'Est

Le 16 mai, tout en rejetant l'autorité du CGN, le Général Haftar lance Opération Dignité à Benghazi contre les milices islamistes, dont l'objectif est de purger la ville de tous ces groupes qui contrôlent de nombreux quartiers. La ville de Benghazi, berceau de la révolution du 17 février, a été le théâtre d'assassinats ciblés visant des ex-officiers de haut rang, y compris des militaires, des activistes et des journalistes libyens. Les groupes islamistes ont été accusés d'être responsables de ces actes, justifiant ainsi l'offensive militaire. Le Général Khalifa Haftar, déterminé à purger la ville des milices islamistes mais manquant de moyens militaires, avait appelé les "fils de Benghazi" à se soulever contre les groupes extrémistes dans leurs quartiers.

En juin dernier, les groupes islamistes de Benghazi, dont la sulfureuse Ansar Al Sharia, ont formé un groupe de coordination sous le nom de Majlis Shura Thuwar Benghazi (Conseil consultatif des révolutionnaires de Benghazi). Ce Conseil, dirigé par des commandants islamistes, intègre également des individus indépendants non-islamistes qui ont choisi de se soulever contre l'opération du Général Haftar qu'ils considèrent comme « contre-révolutionnaire » et qu'ils soupçonnent d'être commanditée par des supporters de l'ancien régime.

Le 3 décembre, après des affrontements d'une extrême violence entre les forces de Khalifa Haftar et les groupes islamistes, qui ont, alors, fait plus d'une centaine de victimes et forcé les habitants de Benghazi à fuir, l'armée nationale libyenne déclare contrôler la ville. Haftar apparaît sur les écrans de télévision, paradant dans Benghazi aux côtés des militaires. Toutefois, la ville n'est pas libérée dans son intégralité ; au 26 décembre, le quartier de Leithi, au cœur de Benghazi, était toujours en proie à de violents combats.

Après Benghazi, l'objectif du Général Khalifa Haftar se tourne à plus de 200 kilomètres à l'Est, vers la ville de Derna. Depuis la chute du régime, cette petite ville du Djebel al Akhdar (montagnes vertes), échappe au contrôle des autorités centrales.

Derna est présentée comme une plaque tournante du djihadisme international sur les routes vers l'Irak et la Syrie. A l'image de Benghazi, Derna a fait face à la vague d'assassinats ayant visé des membres des services de la sécurité intérieure, des juges civils, des activistes et des journalistes. En revanche, elle constitue un véritable noyau dur islamiste, la ville est intégralement sous le contrôle des groupes extrémistes. Un de ses groupes, Majlis Shura Shabab Al Islam (Conseil consultatif de la jeunesse islamique), formé dans le courant de l'année, a prêté allégeance à Abou Bakar Al Baghdadi, donnant ainsi naissance à « L'Emirat islamique de Barqa ». Le Conseil a été renforcé par le retour d'environ 300 djihadistes libyens de Syrie. Un service d'ordre veille à l'application de la charia dans tous les secteurs et des tribunaux islamiques ont vu le jour.

22 Ali Al Sallabi est un érudit musulman, proche des Frères musulmans et homme politique originaire de la ville de Benghazi. Il a été fait prisonnier politique pendant 8 ans dans la prison d'Abu Selim sous l'ancien régime.

23 Nizar Kawan est un homme politique libyen, élu au CGN en tant que candidat indépendant en 2012. Il est à la tête du bloc Justice et Construction des Frères musulmans.

Afin de parer à l'offensive d'Opération Dignité, les milices ont formé le Majlis Shura Mujahideen Derna (Conseil consultatif des mujahideen de Derna) à l'image du Majlis Shura Thuwar Benghazi, dans l'objectif de coordonner leur action militaire. Le Conseil est constitué de milices extrémistes et de milices connues pour être plus modérées, telle que la brigade d'Abu Selim.

Préparation de l'offensive militaire à l'Ouest

Dans une entrevue pour Il Corriere della Sera²⁴, Haftar déclarait qu'il se donnait trois mois pour « libérer » Tripoli des « terroristes » de Fajr Libya. Et d'ajouter que pour atteindre cet objectif, il aurait besoin de plus de forces et d'équipements militaires, mais que la bataille lui semblait aisée. Pour le Général Haftar, sa grande priorité reste néanmoins Benghazi où les milices islamistes sont particulièrement récalcitrantes.

A Tripoli, le statu quo semble dominer, même si les positions militaires de Fajr Libya ont été la cible de raids aériens. Les 24 et 25 novembre, l'aéroport civil et militaire de Mitiga (situé 11 km à l'est de Tripoli) sous le contrôle de Fajr Libya, a été la cible de multiples raids aériens perpétrés par l'aviation libyenne pro-gouvernementale. Cette attaque du seul aéroport fonctionnel de Tripoli aurait été motivée par la présence d'avions de combat de type MiG-21 et MiG-23 et d'armes et munitions en provenance du Soudan et du Qatar. Après l'aéroport, un autre point stratégique a été le théâtre d'affrontements, le principal point de passage entre la Tunisie et la Libye, Ras Jdeir, qui a abouti à la fermeture de la frontière.

Au sud de la capitale, et plus particulièrement à Kikla et à Gharyan, des confrontations armées ont fréquemment lieu entre les milices de Zentan, appuyées par l'aviation de « Dignité » et la coalition Fajr.

Opération Shuruq : la bataille pour le croissant pétrolier

Le 13 décembre, le gouvernement d'Omar Al Hassi donne l'ordre à ses forces – la coalition armée de Fajr Libya - de « libérer » la région du « croissant pétrolier » qui se trouve sous le contrôle des milices séparatistes – la Force de défense de la Cyrénaïque - d'Ibrahim Jadhran, groupe pro-gouvernemental. L'opération, baptisée Opération Shuruq par le camp Fajr, a dû battre en retraite après que sa colonne de 300 véhicules en provenance de Misrata ait été la cible de raids aériens. Les combattants d'Opération Shuruq se sont retranchés dans une zone située à trois kilomètres à l'ouest du port pétrolier de Sidra. Le 26 décembre, une attaque en hors-bord perpétrée par les forces de Shuruq sur

²⁴ « Combatto il terrorismo anche per voi: se vince in Libia arriva in Italia », Francesco Battistini, Corriere della Sera, http://www.corriere.it/esteri/14_novembre_28/combatto-terrorismo-anche-voi-se-vince-libia-arriva-italia-194b88b0-76c9-11e4-90d4-0eff89180b47.shtml?refresh_rum&

les terminaux pétroliers de Sidra et Ras Lanuf a fait 20 victimes parmi les hommes d'Ibrahim Jadhran, et une roquette a atteint un réservoir qui a ensuite pris feu.

L'Opération Shuruq a été lancée en réponse à la mesure du gouvernement d'Abdallah Al Thni qui consiste à réformer le système de paiement afin que les revenus provenant des ventes internationales de pétrole parviennent directement à Tobrouk. La Compagnie Pétrolière Nationale, société d'Etat basée à Tripoli, a quant à elle réitéré son indépendance et sa neutralité vis-à-vis du clivage politique.

Les attaques sur la région du croissant pétrolier marquent une nouvelle escalade du conflit en Libye, d'autant qu'elles pourraient être perçues par les tribus et les villes de l'Est comme une agression sur la Cyrénaïque par les forces de la Libye Occidentale, légitimant ainsi les revendications fédéralistes. Le 28 décembre, en réponse aux attaques sur le croissant pétrolier, « l'armée de l'air libyenne » bombarde plusieurs sites militaires à Misrata.

UN CONFLIT AU-DELA DU CLIVAGE IDEOLOGICO-RELIGIEUX

Karim Mezran décrit la situation en Libye comme « une lutte disparate, idéologique entre islamistes et non-islamistes, révolutionnaires et contre-révolutionnaires, rivalités tribales et rivalités régionales²⁵ ». Le conflit est souvent présenté comme un simple clivage idéologico-religieux, mais en prenant en compte d'autres éléments caractéristiques de la société libyenne, le raisonnement s'avère beaucoup plus complexe.

« *Islamistes* » vs « *anti-islamistes* »

Le conflit libyen est présenté comme une bataille entre un camp « islamiste » et un camp libéral ou anti-islamiste. La dichotomie ne reflète pas tout à fait la situation et réduit la crise libyenne uniquement à un conflit idéologico-religieux, ce qui est erroné.

Tout d'abord, la Libye est un pays conservateur mais religieusement modéré avec quelques extrêmes de part et d'autre. Le pays est constitué à 90% d'arabes sunnites et d'une minorité berbère. Selon un sondage de septembre 2013 réalisé par le National Democratic Institute (NDI)²⁶, 44% des sondés déclaraient que la charia devait être la principale source de législation dans la Constitution. D'autre part, 37% déclaraient qu'elle devait être la seule source de législation dans la Constitution. C'est aussi l'opinion que partagent les candidats - « islamistes » ou « libéraux » - aux élections constitutionnelles et législatives et qui est reflétée dans leur programme électoral.

La polarisation sur la base idéologico-religieuse s'est en fait caractérisée par l'alliance des Frères musulmans avec les éléments les « plus révolutionnaires » représentés principalement par la ville « martyre » de Misrata et les islamistes opprimés sous l'ancien régime. Le camp Fajr est soutenu par

25 Voir : <http://www.atlanticcouncil.org/blogs/new-atlanticist/in-libya-push-for-war-is-stronger-than-push-for-peace#.VJRp6RV1B94.facebook>

26 Seeking Security : Public Opinion Survey in Libya, NDI, <https://www.ndi.org/files/Seeking-Security-Public-Opinion-Survey-in-Libya-WEBQUALITY.pdf>, novembre 2013

des politiciens islamistes et notamment les Frères musulmans ainsi que par le grand Mufti de Libye, Sadeq Al Ghariani, désigné comme un des principaux cerveaux et instigateurs de l'attaque de la coalition Fajr sur Tripoli. Sadeq Al Ghariani²⁷, influant prédicateur, avait appelé au Jihad contre les forces alliées à Khalifa Haftar. Au cours de l'été 2014, il avait exhorté depuis la Grande-Bretagne les « révolutionnaires » à se rebeller contre le gouvernement (d'Al Thni) et avait publiquement félicité les combattants de Fajr Libya au lendemain de leur « victoire » sur les miliciens de Zentan. Il a également encouragé les « révolutionnaires » à attaquer le siège du gouvernement et du Parlement à Tobrouk.

Certains analystes estiment que le conflit a été provoqué par les islamistes à la suite de leur échec aux élections législatives ; même si de nombreux combattants et chefs de milices de la coalition Fajr ne soutiennent pas ou n'appartiennent pas à des courants relevant de l'islam-politique.

Fajr Libya : « Gardien de la révolution du 17 février »

Le Camp Fajr Libya et ses partisans estiment que l'opération militaire s'inscrit dans la continuité de la révolution du 17 février. Ils estiment que la purge de tous les éléments de l'ancien régime, qu'ils jugent responsables du désordre, n'a pas été achevée. Ils soutiennent la très controversée loi d'isolement politique et s'opposent à tout amendement. Les islamistes considèrent que quiconque ayant tenu des postes à hautes responsabilités sous l'ancien régime est par « essence » anti-islamiste et que l'accès à un poste de pouvoir doit lui être interdit.

Pour Omar Al Hassi, il s'agit d'un conflit opposant « les ennemis de la révolution » (le camp Dignité) aux « révolutionnaires » (le camp Fajr), déclarant même que « la révolution a été volée » et que son gouvernement est « en train de la récupérer »²⁸.

Le mode de scrutin pour les élections présidentielles est un point de désaccord entre les islamistes et leurs alliés, qui veulent des élections indirectes, et les « libéraux » qui soutiennent un mode de scrutin direct. La Chambre des représentants a voté en faveur d'un mode de scrutin direct le 13 août. L'annulation du 7^{ème} amendement de la Constitution s'inscrit donc en faveur des islamistes et de leurs alliés.

Régionalisme et tribalisme

En Libye, chaque milice dispose d'une zone d'influence exclusive, soit par légitimité régionale soit par « mandat » officiel. L'assaut lancé sur l'aéroport de Tripoli a aussi été motivé par un chauvinisme régional. Après la libération de Tripoli en août 2011, les puissantes brigades de Misrata et Zentan ont

27 Grande figure religieuse salafite. Il est nommé à vie à la tête de Dar Al Ifta par le Conseil national de transition. Il a plaidé en faveur de la loi d'isolement politique. La Chambre des représentants a retiré par décret Sadeq Al Ghariani à la tête de Dar Al Ifta.

28 Libye : le Premier ministre auto-proclamé réclame de « nouvelles élections », AFP, <http://www.jeuneafrique.com/actu/20141103T113111Z20141103T113052Z/libye-le-premier-ministre-auto-proclam-r-clame-de-nouvelles-lections.html>, novembre 2014

pris leurs quartiers dans la capitale et ont été sous-traitées pour combler le vide sécuritaire. Mais très vite, Tripoli s'est transformée en champ de bataille pour le pouvoir, plus particulièrement entre Misrata et Zentan, sur fond de manœuvre politique.

A l'Est, la région de Barqa – ou Cyrénaïque - est marquée par une forte composition tribale. Les tribus jouent un rôle important dans la société et influencent les spectres politiques et économiques de la région. Elles ont un rôle de contrepoids face aux groupes islamistes. La confrontation entre tribus et groupes islamistes s'est notamment marquée autour du différent de la loi tribale contre la charia ou loi islamique. C'est pourquoi un grand nombre de tribus ont rejoint le combat du Général Haftar dans sa lutte contre les groupes islamistes.

Le mouvement fédéraliste qui avait auto-proclamé à plusieurs reprises l'autonomie de la Cyrénaïque et qui a défié le CGN et le gouvernement de Ali Zeidan en bloquant les terminaux du croissant pétrolier, ne semble plus faire figure de 3ème force dans le conflit actuel. En effet, la Force de défense de la Cyrénaïque d'Ibrahim Jadhraan – farouche adversaire des Frères musulmans – s'est alignée dans les rangs du Général Haftar. La Chambre des représentants compte une dizaine de députés fédéralistes.

Quant à la minorité berbère Amazigh, marginalisée sous l'ancien régime, elle veut se distinguer au-delà de la polarisation « islamiste/arabe-nationaliste ». Les Amazigh ne disposent pas de représentants au sein du Comité constitutionnel ni dans la Chambre des représentants pour cause de boycott, estimant que leurs droits n'étaient pas garantis. Les milices berbères constituent néanmoins une partie du contingent de Fajr Libya et combattent le camp de « Dignité ».

UNE GUERRE PAR PROCURATION

Les soutiens internationaux respectifs aux différentes parties du conflit ont fait de la Libye un terrain d'affrontement entre les puissances régionales rivales. Les Frères musulmans et leurs alliés, soutenus ouvertement par le Qatar, la Turquie et le Soudan, sont combattus par une coalition regroupant l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Algérie et les Émirats Arabes Unis. Dans un entretien pour *Il Corriere della Sera*²⁹, Haftar déclare que l'Égypte, l'Algérie, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite, soutiennent « Dignité » en lui envoyant des armes et des munitions. Cependant, Abdelfattah Al Sissi a affirmé soutenir la Libye de façon indirecte. Pourtant, l'Égypte et les Emirats Arabes Unis auraient perpétrés des raids aériens sur des positions de Fajr fin août.

Le Qatar, qui dès 2011 avait soutenu la rébellion contre le régime du colonel Kadhafi, s'est ensuite positionné comme bailleur de fond des partis se réclamant de l'islam politique, fortifiant ainsi le camp Fajr. Mais la coalition constituée autour du Qatar, de la Turquie et du Soudan semble se fissurer. Le Soudan se serait d'ailleurs récemment retiré.

29 op. cit. Francesco Battistini

Certains analystes estiment que la guerre en Libye serait en réalité un conflit international sur le sol libyen. Karim Mezran déclare que ces éléments externes, qui soutiennent chacun des factions armées différentes sur le terrain, poussent à plus de violences et non à la paix, compromettant fortement les efforts de négociations. Dans le désert libyen, le soutien des troupes françaises aux tribus Toubou³⁰ pourrait aggraver le conflit tribal entre les Toubous et les Touaregs.

Médiation

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (UNSMIL), dont les efforts de médiation peinent à calmer les antagonismes et à parvenir à un dialogue, s'inquiète du peu d'opportunités pour sortir la Libye hors du gouffre.

Un premier round de dialogue a eu lieu le 29 septembre dans la ville de Ghadamès sous l'impulsion de l'UNSMIL. Une vingtaine de députés de la Chambre des représentants et une partie du groupe d'élus frondeurs emmenés par le député de Misrata Fathi Bashagha se sont réunis afin de recréer la confiance entre les parties, sortir le pays de la crise institutionnelle et appeler les belligérants à un cessez-le-feu. A la fin de cette première table ronde, les élus se sont accordés pour travailler ensemble afin de sortir le pays de la crise et ont convenu d'un deuxième round de dialogue.

Entre temps, la décision de la Cour suprême de Libye a permis d'élargir le dialogue en invitant le CGN et le gouvernement de salut national à y prendre part, faisant du camp non reconnu par la communauté internationale un interlocuteur sérieux.

L'organisation du second round du dialogue qui se veut inclusif reste néanmoins complexe. La table ronde prévoit une sortie de crise par un accord autour de la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Initialement prévue le 9 décembre, le dialogue a dû être ajourné - a priori au 9 janvier 2015 - faute de participants. En effet, chaque camp avait préétabli des conditions non négociables pour participer au dialogue. Dans un communiqué³¹ émis le 6 décembre, la Chambre des représentants pose la reconnaissance de sa légitimité comme condition à sa participation et déclare refuser toute réunion à laquelle Fajr Libya serait présente. De son côté le CGN, sous l'impulsion de Fajr, refuse de négocier avec un Parlement « dissous », de facto « illégitime ».

Toutefois, la préparation du terrain au dialogue entre les deux camps est fortement compromise par l'escalade de la violence et ce malgré les appels incessants des Nations Unies à un cessez-le-feu. Ceux qui s'opposent à la négociation, comme Salah Badi, estiment qu'il est trop tard pour un dialogue et privilégient l'option militaire comme solution ultime.

30 In Libya, push for war is stronger than push for peace, Karim Mezran, <http://www.atlanticcouncil.org/blogs/new-atlanticist/in-libya-push-for-war-is-stronger-than-push-for-peace#.VJRp6RV1B94.facebook>, décembre 2014

31 Voir : <https://www.facebook.com/hor.libyaa/photos/a.1479323852349397.1073741830.1442560332692416/1503041263310989/?type=1&theater>

PERSPECTIVES

Le bilan de la situation de ces trois dernières années est chaotique. La Libye n'a pas eu d'autorité centrale forte et fonctionnelle et s'est engouffrée dans un vide sécuritaire, laissant place à l'anarchie. Les groupes extrémistes sont montés en puissance et à Derna, ils ont pu aisément s'installer et s'emparer des institutions.

La Libye est dans une situation caractérisée, notamment, par un cadre idéologico-politique militarisé et des alliances particulièrement changeantes.

Bien que la complexité de la situation et l'escalade militaire amenuisent les chances de sortir la Libye du gouffre dans laquelle elle se trouve, plusieurs scénarios de sortie de crise semblent néanmoins possibles.

Le projet constitutionnel comme ultime espoir

Le principal objectif des médiateurs internationaux et des Libyens est de mener au plus vite la Libye vers l'établissement d'un cadre constitutionnel et légal. Le Comité constitutionnel, présidé par Ali Tarhuni, est resté hors du clivage et s'est focalisé sur la construction du projet constitutionnel, malgré le désordre dans le pays. Le projet final devait être soumis le 24 décembre, mais seules quelques recommandations clés ont été publiées, ce qui n'a fait qu'augmenter la frustration du peuple libyen qui s'attendait à une première proposition exhaustive.

Ce projet qui devrait être soumis au référendum en début d'année 2015, pourrait accentuer les antagonismes. Salah Badi a alerté dans son récent entretien pour Al Jazeera³² que « même après approbation de la Constitution, Fajr Libya sera prête à toutes les options telles que la scission du pays ». Dans ce contexte, les brigades berbères ont elles aussi menacé de prendre les armes si la Constitution ne garantissait par leurs droits.

Partition

La résurrection du CGN et la propulsion d'un nouveau gouvernement à Tripoli ont fait ressurgir la menace d'une scission du pays, en alimentant notamment les revendications fédéralistes. Ibrahim Jadhraoui a menacé d'appeler à la sécession de la région de Barqa (Cyrénaïque) si la communauté internationale était amenée à reconnaître le CGN comme autorité législative légitime. Les récents développements sur le croissant pétrolier contribuent également à accentuer cette menace de sécession.

Intervention étrangère directe

La Chambre des représentants a émis en août un décret appelant le Conseil de sécurité à intervenir de façon directe en Libye, en vue de protéger les populations civiles. Ce décret a été perçu comme un acte de haute trahison par le camp adverse. Néanmoins, un article du New York Times³³ rapporte les

32 op. cit. Nancy Porsia

33 Saving Libya, again, Dirk Vandewalle, New York Times, <http://www.nytimes.com/2014/11/12/opinion/saving-libya-again.html>, novembre 2014.

propos de membres du CGN qui déclarent qu'une intervention étrangère serait l'unique moyen de préserver l'unité de la Libye.

Fathi Bashagha, le député frondeur de Misrata avait même déclaré sur Misrata TV, que si le second round de dialogue échouait, alors « la communauté internationale interviendrait de manière directe en Libye ».

Mais l'option d'une intervention étrangère est loin de faire l'unanimité dans l'opinion publique, qui craint que celle-ci ne plonge le pays dans un chaos bien plus profond.

Enfin, un dialogue national inclusif et l'établissement d'une gouvernance constitutionnelle apparaissent comme les options pacifiques adaptées pour sortir la Libye de la crise. Quant au peuple libyen, il peine à se positionner dans cette polarisation. Pour lui cet affrontement n'est qu'une lutte pour le pouvoir et une guerre par procuration entre acteurs étrangers. Depuis la chute du régime, les Libyens ont été livrés à eux-mêmes. Leur grand espoir d'enfin vivre dans la dignité, dans un Etat de droit et dans la prospérité a été entaché par les rivalités et ils accusent les partis politiques d'être les principaux responsables du chaos actuel. ■

BILAN DE LA SITUATION EN LIBYE

**Par Arwa KADDUR / Assistante Responsable pour les Affaires Politiques au sein de la
Mission des Nations Unies en Libye (UNSMIL)**

OBSERVATOIRE DES MUTATIONS POLITIQUES DANS LE MONDE ARABE

Dirigé par Béligh Nabli, directeur de recherche à l'IRIS

nabli@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
2 bis rue Mercœur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info